



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Véronique Louwagie
Député de l'Orne

Monsieur Olivier Véran
Ministre des solidarités et de la santé
*14 avenue Duquesne
75007 Paris*

VL/LD/2020-03

Objet : Demande d'intégration de l'endométriose à la liste des Affections longue durée 30

Paris, le 20 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

L'endométriose est une maladie qui touche une femme sur dix. Cette affection chronique et invalidante souffre pourtant d'un grand manque de reconnaissance, non seulement dans le grand public, mais également au sein de la communauté médicale. Et l'ignorance qui entoure cette maladie a des conséquences graves sur les femmes qui en sont atteintes. La maladie peut en effet – si elle tarde à être diagnostiquée – évoluer en des formes plus graves. Et les retards de diagnostic sont encore nombreux et trop longs : sept ans en moyenne.

Or, l'endométriose peut être extrêmement handicapante, provoquant de vives douleurs, des troubles de la fertilité, des troubles du sommeil et des états dépressifs. Et la liste est encore longue ... Tout ceci rend le quotidien de ces femmes extrêmement difficile – à la fois dans leur vie professionnelle et dans leur vie privée. Ce sont ainsi 80 % des femmes malades qui se sentent

limitées dans leurs tâches quotidiennes par la pathologie. Elles sont des milliers souffrant de l'endométriose à être ainsi victimes d'une injustice sociale qu'il conviendrait de réparer.

Il devient donc urgent d'assurer une vraie prise en charge de cette maladie. Pour qu'elle bénéficie d'une réelle reconnaissance institutionnelle, nous nous joignons à l'appel de nombreux sénateurs, à l'initiative de Madame la Sénatrice Catherine Deroche pour vous demander l'intégration de l'endométriose à la liste des affections longue durée 30. Les femmes atteintes par la maladie pourraient ainsi bénéficier d'une prise en charge plus adaptée, de soins et de traitements mieux remboursés et plus rapidement. Faire de l'endométriose une ALD30 apportera une visibilité nouvelle à cette pathologie incurable et ouvrira, nous l'espérons, le chemin pour une accélération de la recherche, une amélioration du diagnostic et une meilleure prise en charge médicale des patientes.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre très haute considération.

Véronique LOUWAGIE
Fabrice BRUN